



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par la FERME DE BEAUREGARD (Madame Stéphanie CROISSANT) dont les bureaux se trouvent à 4130 Esneux, Beauregard 35.

Le terrain concerné est situé à 4130 Esneux, Beauregard 35 et cadastré division 1, section A, n°847E.

La demande vise les travaux suivants : Réaffectation d'une serre horticole en bâtiment d'élevage et placement d'un silo d'alimentation et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide communal d'urbanisme pour la raison suivante :
- le silo devrait être de teinte uniforme, foncée et de texture mate.

Elle doit donc être soumise à annonce de projet (article D.IV.40 du CoDT).

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 02 mai 2024 au 16 mai 2024 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be